

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 22

Séance du 6 juillet 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Adjointes au Maire
M. Daniel BROCKER, M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Mme Nadine GUTHAPFEL, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mme Sabrina DUSSOURD, Mme Lysiane STENGER, Mme Claire-Catherine BRUN, M. Jean LACHMANN, M. Eric BRUNSTEIN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

7. Anne HEUBERGER donne pouvoir à Nadine GUTHAPFEL
13. Christophe ELSAESSER donne pouvoir à Christine GILL
15. Michel GOETTELMANN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
21. Amandine MARTIN
22. Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER

Absents :

8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

8.4. Subventionnement des sportifs castinétains sur les compétitions de niveau national et plus

DELIBERATION 23032023/08

La commune reçoit régulièrement des demandes de subvention (ou sponsoring) de la part de sportifs participant à des tournois hors région.

M. SIGRIST propose de fixer une règle d'attribution permettant un arbitrage rapide et simplifié lors des sollicitations :

Sur demande écrite du sportif, mineur ou étudiant, inscrit dans n'importe quel club français HORS CHATENOIS, mais résidant à Châtenois (au sens de la résidence fiscale), une subvention de 50€ sera versée au club, sous réserve que le demandeur participe à une compétition de niveau national et plus.

Une ligne de crédit sera votée chaque année au budget, il est proposé d'inscrire 500€ au budget 2024.

Le 11 mai 2023, Jonas ZIMMER, résidant de Châtenois, cavalier à l'école d'équitation du Souffle de Scherwiller, a demandé le soutien de la commune pour sa participation aux championnats de France d'équitation.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de verser 50€ à l'école d'équitation du Souffle de Scherwiller, pour la participation aux championnats de France de Jonas ZIMMER, C/65748.

DECIDE de verser 50€ à tout sportif faisant la demande écrite auprès de la mairie de Châtenois, sous réserve qu'il soit résidant de Châtenois (au sens fiscal), qu'il participe à une compétition à minima de niveau national, et que le club ne soit pas un club castinétain.

PRECISE que le versement se fera obligatoirement auprès du club, qui se chargera du reversement au demandeur le cas échéant.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 11 juillet 2023

Luc ADONETH

Le Maire,

Sabrina DUSSOURD

Le secrétaire de séance,